

Procès-verbal du Conseil d'administration Association des résidents du lac Carillon

Lundi, 28 septembre 2020 à 19 h 00

Salle de réunion virtuelle avec l'application Zoom

Étaient présents : Serge Lachance
Donald Dryburgh
Jean-Louis Fiset
Daniel Plourde
Jean Sauvageau
Jacques Savard

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est proposé par Serge Lachance et secondé par Daniel Plourde.

Adopté à l'unanimité

2. Déroulement des activités jusqu'au 31 octobre 2020

Le président explique le déroulement des activités de l'Association jusqu'au 31 octobre 2020.

La rencontre virtuelle du CA d'aujourd'hui est la première étape du processus qui remplace la tenue de l'assemblée générale 2020.

Suite au CA, le Rapport d'activité au 1^{er} octobre sera publié aux membres sur le site Internet de l'Association.

Les membres ont quelques actions à poser avant le 12 octobre 2020, 23 h 59 :

- Proposer ou soumettre sa candidature comme vérificateur des états financiers 2020;
- Proposer ou soumettre sa candidature sur un poste vacant d'administrateur, secteur Notre-Dame-de-Montauban (Jean Sauvageau);

La nature en héritage, un lac à protéger !

arc-carillon.org



- Proposer ou soumettre sa candidature sur deux postes d'administrateurs en renouvellement, un dans chacun des secteurs (Fannie Lamarche / Donald Dryburgh);
- Proposer ou soumettre sa candidature sur un poste vacant d'administrateur, secteur Saint-Ubalde (Jacques Savard);
- Soumettre commentaires, questions ou suggestions pertinentes à la bonne marche ou à l'administration de l'Association.

Le président tiendra compte des propositions, mises en candidatures, commentaires, questions et suggestions reçues et préparera un rapport qui sera soumis au CA avant la fin octobre.

Le conseil d'administration tiendra une rencontre virtuelle pour déterminer la suite des procédures et élaborera le dernier rapport qui sera publié sur le site Internet de l'ARC avant le 31 octobre 2020.

Le 31 octobre 2020, le président en poste publiera son dernier message avant de se retirer.

3. Présentation pour adoption du « Rapport d'activités au 1^{er} octobre » servant de rapport en remplacement de l'assemblée générale 2020

Le président fait lecture et commente le rapport.

Il est proposé par Serge Lachance et secondé par Jean-Louis Fiset d'approuver ce rapport avec les modifications apportées et de présenter le « Rapport des activités au 1^{er} octobre » aux membres de l'Association en remplacement de l'assemblée générale 2020 qui ne peut être tenue en période de pandémie.

Adopté à l'unanimité

Voir aussi dans le rapport résolution : **2020-09-28_206_CA Relève**

4. Présentation d'une partie du modèle de rapport de la CAPSA « Caractérisation et évaluation de la bande riveraine »

Le président présente un document envoyé par Chantal Leblanc de la CAPSA qui nous sera fourni suite à la caractérisation et à l'évaluation de la bande riveraine du lac Carillon, secteur Notre-Dame-de-Montauban.

Suite à ce document, le président a demandé quelques modifications sur la présentation officielle, modèle qui est fourni aussi aux membres du CA.

Le rapport remis aux villégiateurs inclura, en plus des fiches individuelles par propriété, un texte explicatif de la méthode d'évaluation utilisée, des balises réglementaires prises en considération (règlements municipaux) ainsi qu'une synthèse d'informations entourant les enjeux environnementaux pouvant être influencés par l'utilisation des rives et du plan d'eau.

Après discussions, il est demandé de voir une copie d'un rapport ou des recommandations qui seront faites au propriétaire afin d'évaluer la présentation de celui-ci. La demande sera faite à la CAPSA.

Madame Leblanc a annoncé un dépassement d'environ 7 heures de travail ce qui représenterait une augmentation de ± 500 \$. Le président lui a demandé de négocier cette augmentation avec son patron en spécifiant qu'il est prêt à faire sa part, mais qu'il trouve ça élevé.

En attente d'une réponse de monsieur Dufour.

5. Comité de développement de Saint-Ubalde

Jacques Savard explique que suite à une conférence de presse de l'Association du lac Blanc, monsieur Daniel Gingras l'a approché étant donné qu'il est le VP St-Ubalde afin qu'il participe à une rencontre du comité de développement.

Par la suite, il y aura un autre comité qui sera formé concernant le développement du parc naturel régional de Portneuf. Monsieur Savard sera membre de ce comité.

Le 19 septembre, il y a eu visite par le comité des installations du parc. Un 4^e prêt à camper sera installé à l'ouest de celui qui est dans la piste multifonctionnelle.

Concernant le secteur Carillon, ce sera dorénavant plus des travaux d'améliorations qui y seront apportés, le développement devrait se faire dans le secteur du lac Sept-Îles, lac qui devrait aussi changer de nom pour éviter la confusion avec un lac du même nom à Saint-Raymond.

6. Regroupement des Associations des lacs de Saint-Ubalde

a. Règlement 242 (Lavage des embarcations)

Un bref historique est fait au sujet du règlement, il sera présenté au conseil municipal le 5 octobre et d'ici la fin octobre, au Regroupement des Associations des lacs de Saint-Ubalde.

Son adoption devrait se faire à l'automne et la mise en application en 2021.

b. Règlement / Limite de vitesse

La municipalité veut réglementer la vitesse dans le secteur des lacs et elle envisage 70 km/h.

Notre secteur est à 30 km/h et nous désirons rester à cette limite. Un courriel sera envoyé par le Regroupement pour spécifier la limite de chacun des secteurs.

c. Dépenses prévues en 2021

Saint-Ubalde veut connaître nos demandes budgétaires pour l'année 2021 avant l'adoption des prévisions budgétaires.

Pour le Carillon, nous avons de la misère à établir le montant, mais nous désirons que la municipalité investisse dans l'amélioration de tous les chemins de notre secteur et leur entretien.

Jacques Savard préparera un projet de lettre expliquant notre position, lettre qui sera signée par Jacques et Serge.

d. Comité consultatif d'urbanisme

Une place est libre sur ce comité et la municipalité est ouverte à ce qu'il soit comblé par un résident du secteur des lacs.

Au Regroupement, on en a parlé et quelques noms ont été avancés dont une résidente permanente du lac Sainte-Anne.

e. Prochaine élection municipale

Le Regroupement prend comme orientation, aux prochaines élections municipales de rencontrer les candidats qui se présenteront et de les interroger sur leurs visions concernant les lacs.

7. Site Internet

Après discussions, le site Internet de l'Association continuera d'exister avec le changement de président.

Serge Lachance sera le webmaître et il sera alimenté par le conseil d'administration pour les publications.

L'adresse qui sera utilisée pour les gens pour rejoindre l'Association sera celle du président : arc@arc-carillon.org.

L'adresse information@arc-carillon.org deviendra une adresse d'expédition seulement à partir du 1^{er} novembre 2020.

8. Approbation des dépenses

Le président présente un rapport de petite caisse sur les frais encourus reliés à ses activités et à l'administration en général.

Il est proposé par Jacques Savard et secondé par Donald Dryburgh d'accepter ces dépenses.

Adopté à l'unanimité.

9. **Varia**

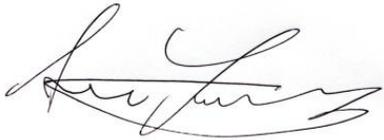
a. **Ciel étoilé**

Serge Lachance propose d'explorer la possibilité de faire de notre secteur un lieu de « Ciel étoilé ».

La proposition est secondée par Daniel Plourde et adoptée à l'unanimité.

Serge fera rapport au CA de ses démarches.

Fin de la rencontre à 21 h 05

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Serge Lachance', written in a cursive style.

Serge Lachance, Président